

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
24 JANVIER 2017

Affiché du 26/01/2017 au 26/02/2017

Date de la convocation : 16/01/2017

Présents : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Claude BELIN, Maud MASCIO, Jammes DOYEN, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Alexandra BEDEL, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO

Absente excusée ayant donné procuration : Nathalie FOUQUET à Marie-France GEERAERTS

Absents excusés : Daniel BISI – Denis TRIQUENOT

Secrétaire de séance : Alexandra BEDEL

OUVERTURE DE LA SEANCE à 19 h 00 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

Sur le rapport de Monsieur le Maire, l'assemblée :

ADOpte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 13 décembre 2016, correction faite concernant la délibération n° 2016_06_06 –Conseil National des Villes et Villages fleuris – adhésion de la Commune- non adoptée à l'unanimité mais par 13 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.

PREND ACTE de 5 décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie (ci-annexées).

S'OPPOSE au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais et demande au conseil communautaire de prendre acte de cette décision.

APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne et autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs leur révision.

AUTORISE M. le Maire à engager et liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2017 et notamment un programme de travaux pour la fourniture et pose de 12 caveaux cinéraires à réaliser par l'Entreprise James QUIGNOT et la création d'un puit de dispersion des cendres et création d'un cheminement piétons à réaliser par l'Entreprise Daniel BUTTARD.

VOTE une subvention exceptionnelle à l'Association USS section Football. Aide accordée au vu de la faiblesse des ressources issues des divers tournois jeunes organisés en 2016 en regard des conditions climatiques.

SOLLICITE une aide financière au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017 pour le programme de travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville.

CHARGE M. le Maire de lancer une étude visant à modifier la configuration du trottoir et d'une partie de la voie (départementale) de l'Hôtel de Ville à l'angle de l'immeuble 12 place du Général de Gaulle, situé en continuité de la Mairie.

ACCEPTÉ la suggestion présentée par M. le Maire de porter à l'étude l'implantation de logements adaptés pour personnes âgées en 2 modules. Le premier situé rue Berthelot (enceinte de l'ancienne Gendarmerie, voire avec le terrain d'assiette de la salle M. Collot) et le second sur les terrains appartenant à la Commune derrière l'Hôtel de Ville.

CHARGE M. le Maire de demander à différents opérateurs spécialisés dans ce type de construction de travailler sur les projets et d'engager une première étude en ce sens.

CONFIE à M. le Maire la mise en œuvre de la préparation des dossiers des opérations pouvant être subventionnées dans le cadre du contrat de ruralité. La liste des projets mis en avant sont :

- construction d'une salle pouvant accueillir 100/120 personnes (en remplacement de la salle Marcelle Collot)
- Maison de Santé et phases d'agrandissement
- Hôtel de Ville : agrandissement et réaménagement (dans le cadre de l'accessibilité)

DECIDE afin de respecter ses obligations statutaires, de participer à la procédure de passation d'un marché public d'assurance statutaire lancée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne.

Points abordés en cours de séance (non délibérés) :

- Etonnement de Nicolas PERDREAU après avoir fait le constat « amer » que certaines associations d'Esternay ne respectent pas le calendrier des fêtes et viennent « après coup » repositionner des soirées sans tenir compte de la programmation établie. « *Organiser une soirée de nature similaire 15 jours avant celle du Comité des Fêtes est anormale* »

- M. le Maire informe de la démission du Président de l'UCIA avec effet à date du 31/12/2016. Des documents doivent être remis en Mairie pour la fin de ce mois et est dans l'attente d'une prise de contact par les membres du bureau de l'UCIA à ce sujet.

Questions diverses

_ L'Assemblée Générale de l'Association Détente et Création se tiendra le 2 février 2017 à 14 h 30 à la MTL.

_ M. le Maire invite M. Claude BELIN, Correspondant Défense de la Commune à participer à l'assemblée générale de l'Association Mondement 1914 à laquelle il participera lui-même.

_ Petite information sur le prix du m² de terrain à bâtir sur une commune extérieure.

_ La Commune offre la possibilité d'effectuer en ligne différentes démarches avec le Télé Service mis en place X-CONTACT. Des flyers seront mis à la disposition.

_ Claude BELIN informe que l'opération Dessins de Noël organisée par l'Association Solidarité Défense a été une belle réussite. Il remercie en son nom et celui du conseil municipal les professeurs et les enfants des Ecoles Primaires d'Esternay et des Essarts-le-Vicomte pour leur participation.

_ Nicolas PERDREAU informe de l'organisation d'une soirée « fondue » par le Comité des Fêtes le 11 mars prochain.

_ Alexandra BEDEL rapporte des informations suite à l'assemblée générale du Comité de Liaison Franco Allemand. Une soirée printanière (paëlla) sera organisée le 8 avril prochain. M. le Maire rappelle les propos qu'il a tenus à l'assemblée générale sur le devenir ou l'arrêt du Comité. En effet, la connexion réelle avec notre ville jumelle s'éteint. Le 50^{ème} anniversaire peut être l'occasion d'un terme festif ou d'engager un nouveau sens aux échanges.

_ Différents incidents, fuite sous domaine public sur le réseau eau potable ont été constatés et ont demandé l'intervention de VEOLIA. Ces travaux étant de la responsabilité de la Commune il doit être envisagé d'intégrer ces réparations dans le contrat de délégation de service public. Ce dossier est en cours.

M. le Maire tient à rappeler aux administrés qu'il faut garder l'habitude de vérifier son compteur eau régulièrement afin de surveiller sa consommation et se parer au risque de fuite.

_ Nicolas PERDREAU informe que l'assemblée générale du Comité des Fêtes se tiendra le 27 janvier prochain à la Salle L.COLETTE - La Gare-

Levée de séance à : 21 H 00

le Maire



Patrice VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 27/01/2017 à 11:46:49
Référence : 8655c3a2ea6939eda1ce8e2e6cae1058e13417d6